

Arize

Lèze

Salat-Volp

Ariège

Hers vif

Ariège
PYRENEES
le Département 09


**La Région
Occitanie**
Pyrénées - Méditerranée


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises

Bureau du 15 juin 2022

Rappel des règles de séance

La séance fait l'objet d'un enregistrement

☞ Pour l'ensemble des participants en salle ou en visioconférence :

Pour votre prise de parole



Merci de bien vouloir vous présenter
et préciser votre :

- **Nom**
- **Prénom**
- **Organisme – Qualité**
- **Collège :**
 - 1^{er} Elus**
 - 2^{ème} Usagers**
 - 3^{ème} Etat**

Rappel des règles de séance

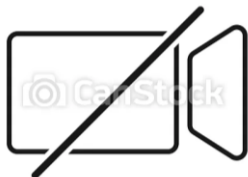
Pour les personnes en visioconférence :

Merci d'indiquer votre nom et le nom de votre organisme dans les paramètres du module de visioconférence



! Couper votre micro quand vous ne prenez pas la parole !

**Utiliser le bouton « Lever la main »
pour prendre la parole ou voter.**



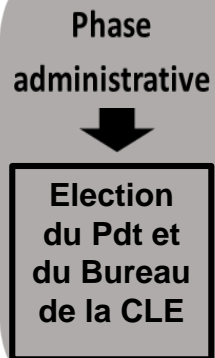
**Couper le mode vidéo pour améliorer la bande passante
si vous n'avez pas une bonne connection.**

Ordre du jour :

1. Validation du diagnostic final,
2. Validation du projet de CCTP : Tendances, scénarii, stratégie,
3. Questions diverses.

ELABORATION

Arrêté
Préfectoral de
modification
de la CLE 2022



Arrêté Inter
préfectoral 2026

2020-2021

2022

2022-2023

Prévisionnel
2024

Diagnostic
renforcé

Validation du
diagnostic
Validation du
CCTP
Phase 2

Tendances
Scénarios et
Stratégie
du SAGE

Produits
du
SAGE



***1. Validation de l'état des lieux & diagnostic :
Intervention de M. Bruno COUPRY - Eaucéa***

2. Validation du projet de CCTP : Tendances, scénarii, stratégie

Projet de CCTP de la phase 2 :
Tendances, scénarii et stratégie

L'évaluation du potentiel hydroélectrique

☞ Le SAGE doit prendre en compte l'évaluation par zone géographique, du potentiel hydroélectrique :

- Evaluation du potentiel hydroélectrique technique brut croisée avec les différentes catégories de réglementations en vigueur au moment de l'élaboration du SAGE.

La question hydroélectrique est particulièrement importante pour le périmètre du SAGE avec des liens très forts avec la gestion quantitative locale et régionale (soutien d'étiage de la Garonne).

Il s'agira donc d'une estimation des possibilités de développement de l'hydroélectricité pouvant résulter d'une optimisation des ouvrages hydro-électriques existants, d'un équipement des ouvrages hydrauliques existants, de la création de nouveaux sites qui seraient portés à connaissance et une estimation du potentiel en fonction des différents enjeux environnementaux liés à ces dernières.

Livrables attendus pour chaque commission géographique :

**Une estimation du potentiel technique brut et croisé avec la réglementation,
Une caractérisation des projets d'importance et une première analyse des enjeux.**

Tendances et scénarii

☞ L'objectif est de se projeter dans le futur aux échéances 2030 et 2050.

Cette étape expose :

- Le scénario tendanciel du territoire,
- Et différents autres scénarios en fonction des principales perspectives d'évolution.

Analyse des impacts écologiques et socio-économiques qui permettent de mettre en avant la plus-value du SAGE BVPA = évolution avec ou sans SAGE.

Mise en évidence des raisons qui rendent nécessaire l'intervention du SAGE pour gérer l'eau à l'échelle du territoire.

Il présente la manière dont évoluerait l'état des eaux et des milieux, sans mise en œuvre d'une politique volontariste, et donc sans SAGE.

Tendances et scénarii

- ☞ Identification, en concertation avec les acteurs locaux, de toutes les solutions possibles que le SAGE pourrait mettre en place pour traiter les enjeux estimés partiellement ou non satisfaits par le scénario tendanciel.

Usages de l'eau et aménagement du territoire

Tendances climatiques

- ☞ En exposant les limites méthodologiques de la prospective climatique.

Tendance pour le bon état des eaux

Les facteurs aggravants ou au contraire facilitants l'atteinte du bon état des eaux seront mis en évidence au regard des changements climatiques et des contraintes hydro morphologiques.

Tendances relatives à la gouvernance

L'évolution de la gouvernance dans le domaine de l'eau.

Tendances relatives aux coûts des interventions dans le domaine de l'eau

☞ permettent à la CLE de concevoir des ébauches de stratégies alternatives de gestion pérenne et les modalités d'utilisation des outils du SAGE pour répondre aux enjeux et aux incertitudes de l'avenir.

Tendances et scénarii

☞ Cette phase constitue un temps privilégié de mise en débat.

☞ Le document intégrera une synthèse puis un traitement par thématiques issues du diagnostic : le partage de l'eau, l'espace alluvial, la biodiversité, les besoins humains, l'eau dans le développement économique.

Pour toutes les thématiques, le document final devra confirmer ou infirmer les plus-values possibles du SAGE.

Les scénarii doivent se distinguer principalement par des moyens différents d'atteindre des objectifs similaires.

☞ Cette phase sera amendée par les travaux et concertations prévus en Commissions Géographiques et groupes de travail.

☞ Une évaluation sommaire des incidences socio-économiques est prévue pour favoriser la prise de décision des membres de la CLE.

Stratégie du SAGE BVPA

Cette étape permet de déterminer un scénario et des leviers d'actions pour atteindre les objectifs généraux retenus par la CLE pour orienter le SAGE.

La stratégie, issue de la concertation, constitue le premier choix de la CLE pour définir la politique de l'eau sur son territoire.

Le cadre stratégique retenu pour la rédaction du projet de SAGE sera formalisé par le titulaire et devra être compréhensible par l'ensemble des acteurs du SAGE.

Stratégie du SAGE BVPA

Ce rapport prospectif débouche sur un rapport conclusif : la Stratégie du SAGE et sera formalisé pour validation par la CLE.

Les leviers d'actions énoncés dans la stratégie **seront déclinés en dispositions dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD).**

La stratégie sert de cap pour la rédaction du PAGD et du règlement, dans lesquels les choix faits au niveau de la stratégie sont déclinés et détaillés.

Cette phase devra être particulièrement riche en concertation et échanges.

Calendrier de la phase 2 :
Tendances, scénarii et stratégie

Phasage du Marché

Phasages du marché	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Validation du diagnostic							
Validation du CCTP							
Consultation							
Analyse des offres/ négociation choix du prestataire							
Notification/ Lancement du marché							

Validation du CCTP : 15 juin

Lancement du MAPA : début juillet

Remise et analyse des offres : septembre

Période de négociation : fin septembre-début octobre

Choix de l'entreprise et notification : octobre

Lancement de l'étude : fin octobre – début novembre

Préparation des Commissions géographiques : décembre-janvier

Travail en Commissions géographiques : février - mars

3. Questions diverses

- Communication :

Actualisation du film sur le SAGE BVPA

- Information :

Modalités de présentation de la feuille de route du Comité de Bassin Adour Garonne (validée le 29 juin 2022).



Arize



Lèze



Salat-Volp



Ariège



Hers vif

Merci pour votre attention